

## 1) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

NOM : ..... Prénom : ..... Sexe M ☐ F ☐

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

Résidence habituelle de l'enfant :

☐ Représentants 1 et 2 ☐ Représentant 1 ☐ Représentant 2 ☐ Garde alternée

☐ Autre : précisez .....

Scolarité demandée : Maternelle ☐ Élémentaire ☐ Classe pour 2026/2027 : .....

Ecole et classe précédemment fréquentées : .....

## 2) RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES RESPONSABLES LÉGAUX

### PARENTS DE L'ENFANT

#### Représentant légal 1

NOM : .....

Prénom : .....

Qualité (mère, père, autre) : .....

Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Commune : .....

Téléphone domicile : .....

Téléphone portable : .....

E-mail : .....

Profession : .....

#### Représentant légal 2

NOM : .....

Prénom : .....

Qualité (mère, père, autre) : .....

Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Commune : .....

Téléphone domicile : .....

Téléphone portable : .....

E-mail : .....

Profession : .....

### SI AUTRE (FOYER, FAMILLE D'ACCUEIL, ...)

NOM : .....

Prénom : .....

Qualité (assistant familial...) : ..... Autorité parentale : ☐ OUI ☐ NON

Adresse : .....

.....

Code Postal : ..... Commune : .....

Téléphone domicile : ..... Téléphone portable : .....

E-mail : .....

## 3) FRÈRES ET SŒURS SCOLARISÉS SUR AUREILHAN

| Nom - Prénom | Date naissance | Ecole fréquentée en 2026/2027 |
|--------------|----------------|-------------------------------|
|              |                |                               |
|              |                |                               |
|              |                |                               |
|              |                |                               |

J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant dont je demande l'inscription, que les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (Cf. article 441-7 du Code Pénal).

Fait à .....

Date : .....

Nom – Prénom

Signature des représentants légaux



### Cadre réservé à l'administration

Dossier complet reçu en Mairie le

**ÉCOLE D'AFFECTATION :**

Fait à Aureilhan, le

Les données personnelles collectées ci-dessus ont pour finalité la gestion des inscriptions scolaires. Elles font l'objet d'un traitement nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investie la commune. Les données sont destinées au service Affaires Scolaires et Périscolaires de la Mairie et aux Directrices d'Ecoles. Les données sont conservées un an. Vous disposez du droit d'accéder à vos données et d'en demander la rectification. Vous pouvez vous opposer à leur traitement pour un motif légitime. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement sur vos données. Pour exercer vos droits, vous pouvez contacter la Mairie d'Aureilhan ([mairie-aureilhan@ville-aureilhan.fr](mailto:mairie-aureilhan@ville-aureilhan.fr)). Vous pouvez également saisir le délégué à la protection des données de la commune ([dpg65@cdg65.fr](mailto:dpg65@cdg65.fr)). Si après nous avoir contacté vous estimez que vos droits "informatique et libertés" n'ont pas été respectés, vous pouvez déposer un recours auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

## **Notice d'informations**

### **QUI EST CONCERNÉ ?**

- ☐ Les élèves qui s'inscrivent pour la première fois à l'école.
- ☐ Les élèves de Grande Section qui passent en Cours Préparatoire (CP).
- ☐ Les nouveaux arrivants sur la Commune d'AUREILHAN.

### **LISTE DES PIECES A FOURNIR EN MAIRIE AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION SCOLAIRE**

- ☐ **Copie du livret de famille** : pages des parents et de l'enfant concerné ou copie intégrale de l'acte de naissance.
- ☐ **Justificatif de domicile** : une copie de justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture EDF, facture d'eau...). Si vous résidez chez un tiers, une attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant, la copie de sa carte nationale d'identité et la copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du tiers.
- ☐ **Copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale en cas de divorce ou ordonnance de séparation** mentionnant les modalités d'exercice de l'autorité parentale et fixant la résidence principale de l'enfant.

### **DEMARCHES AUPRES DE LA MAIRIE**

Le dossier complété, daté, signé et accompagné des pièces demandées doit être retourné en Mairie au Service Affaires Scolaires et Périscolaires dans les meilleurs délais.

Après enregistrement de votre demande, un certificat d'inscription vous sera délivré ou retourné par courrier avec mention de l'école d'affectation de votre enfant.

### **DEMARCHES AUPRES DE L'ECOLE**

Une fois le certificat délivré par la Mairie, vous devrez procéder à l'inscription définitive de votre enfant auprès de la Directrice ou du Directeur de l'école mentionnée dans le certificat d'inscription (rendez-vous obligatoire).

**Service Affaires Scolaires et Périscolaires**  
**Contact : Laure TOMMASINO – 05 62 38 91 51**  
[scolaire.periscolaire@ville-aureilhan.fr](mailto:scolaire.periscolaire@ville-aureilhan.fr)